

## Licence de pilote privé PPL(H) :

En possession d'une licence de pilote privé PPL(H) vous pouvez louer nos hélicoptères pour faire des vols à titre privé c'est-à-dire sans profit et sans publicité.

Vous avez la possibilité de prendre des passagers et de faire des atterrissages en campagne.

### Pour débiter l'instruction, les conditions suivantes doivent être remplies :

- 1) Pour les mineurs, fournir une autorisation parentale.
- 2) Obtenir un certificat médical classe 2 chez un [médecin agréé](#) par l'OFAC.

### Pour obtenir la licence de pilote privé vous devez :

- 1) Être âgé de 17 ans révolu (lors de l'examen)
- 2) Avoir suivi l'ensemble du programme d'instruction pratique de l'école qui prévoit un minimum de 45 heures de vol sur hélicoptère, dont 10 heures en seule à bord.
- 3) Avoir réussi les 9 branches de l'examen théorique :

#### **Branches générales communes à tous les pilotes (avion et hélicoptère):**

- Branche 010 Droit aérien
- Branche 040 Connaissances humaines
- Branche 050 Météorologie
- Branche 060 Navigation
- Branche 090 Radiotéléphonie

#### **Branches spécifiques aux pilotes d'hélicoptères :**

- Branche 020 Connaissances générale des hélicoptères
- Branche 030 Planification et performances de vol
- Branche 070 Procédures opérationnelles
- Branche 080 Principes de vol

- 4) Fournir un extrait du casier judiciaire.
- 5) Réussir l'examen pratique de vol.

### Coût et temps de formation PPL(H)

Le temps de formation dépend de votre disponibilité, de votre budget et de vos aptitudes. Il faut compter de 6 à 24 mois pour mener à bien cette formation.

Le coût global d'une formation est d'environ :

- 30'000 CHF Sur hélicoptère Schweizer 300
- 50'000 CHF Sur hélicoptère Bell 206

\* Ces montants sont approximatifs et sont calculés par rapport aux 45 heures de vol minimum à faire.

## Licence de pilote professionnel CPL(H) :

En possession d'une licence de pilote professionnel vous pouvez être rémunérés pour vos services et trouver un emploi comme pilote dans une compagnie.

Ils existent deux voies distinctes pour passer sa licence professionnelle d'hélicoptère :

### Formation modulaire

La formation modulaire est de faire en premier lieu la licence de pilote privée PPL(H) et ensuite poursuivre avec la licence de pilote professionnel CPL(H).

Pour pouvoir se présenter à l'examen CPL(H) en formation modulaire il faut justifier d'un nombre minimal de 185h de vol.

### Formation intégrée

Cette formation permet d'arriver directement à la licence professionnelle sans devoir faire la licence privée PPL(H).

Pour pouvoir se présenter à l'examen CPL(H) en formation intégrée il faut justifier d'un nombre minimal de 135h de vol.

## Formations complémentaires :

### Qualification de type (TR) :

Vous avez la possibilité de faire des qualifications de type sur nos hélicoptères :

- Schweizer 300 CBI
- Bell 206 Jet Ranger
- EC-120 Colibri
- AS-350 B2 Ecureuil
- EC-130 B4

### Qualification de vol en montagne (MOU).

Cette qualification permet au pilote d'atterrir sur les places d'atterrissage de montagne officielles qui se situent au-dessus de 1100m d'altitude.

Il faut justifier d'une expérience d'au minimum 100h pour commencer cette formation.

### Qualification de vol de nuit (NIT).

Il faut justifier d'une expérience d'au minimum 100h pour commencer cette formation, le programme comporte un minimum de 5h de vol.

### Stages et perfectionnements proposés :

- Vol en conditions hivernales : p.ex. dangers et pièges du "white out", neige poudreuse.
- Initiation aux procédures spéciales : p. ex. vol photo, heliski.
- Initiation, perfectionnement aux atterrissages en moyenne et haute montagne.
- Entraînement au vol aux instruments.
- Perfectionnement aux procédures d'urgences.
- Vol de navigation à l'étranger : à plusieurs pilotes, vous vous familiariserez aux procédures de navigation, aux procédures ATC à l'étranger, le tout dans une ambiance sympathique et décontractée, à la découverte de merveilleux paysages.